Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 661

Artikel: Lire les écrivains romands
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013307

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Lire les écrivains romands

... L'ennui, avec ces écrivains romands, c'est qu'ils écrivent beaucoup! Et pas mal de choses intéressantes, parfois remarquables! Alors moi, je ne suis plus.

Tenez, Gabrielle Faure, par exemple, et son roman *L'Excavation*. L'histoire d'une maison promise à la pioche des démollisseurs (d'où le titre — car il est bien vrai qu'on ignore s'ils seront capables de reconstruire quelque chose à la place, quelque chose d'habitable...), avec les destinées imbriquées de dix ou douze locataires, des «misérables» pour parler comme Hugo; des «humiliés et des offensés» pour parler comme Dostoiewski — hommes et femmes qui ont toujours compté pour beurre, qu'on a toujours laissés pour compte, laissés de côté; qui dans le meilleur des cas ont été «premier des viennent ensuite»... Faute d'un peu d'argent, faute d'un peu de brillant, faute peut-être d'un minimum de vitalité. Je pensais en lisant *L'Excavation* à ces admirables nouvelles d'Alice Rivaz qui s'intitulent *Sans Alcool*. Même tendresse pour les petits — et jusqu'au chien *Bayard*, qui est froussard — même humour discret et parfois un peu noir.

... Tenez, Monique Laederach, et son gros roman *La Femme séparée*, paru au début de l'été. L'héroïne, qui est en instance de divorce, a tous les dons qui font défaut aux personnages de Gabrielle Faure: intellectuellement brillante, études supérieures, séduisante, grande vitalité qui lui permet de se «retourner» et d'entreprendre... Et pourtant — ce qui tendrait à montrer que je me suis trompé en disant des héros de *L'Excavation* que leur drame, c'est de manquer d'un minimum de... — elle n'en est pas beaucoup plus avancée et son mal de vivre n'en est pas beaucoup moins grand. C'est qu'elle vit dans un monde — le nôtre — où il est difficile pour une femme, non pas de «vivre sa vie», mais de se trouver, d'accéder à un statut d'adulte «à part entière». Où précisément dans la mesure où elle sera ou passera pour femme *libérée*, on aura tendance à la traiter en simple partenaire sexuelle... Le tout très juste de ton, fait d'observations en quelque sorte *cliniques*, inséré très exactement dans un espace et pour une part dans un temps — je dirais: *radiographie*, avec bien quelques ombres suspectes!

Comme le temps passe! Je lisais en même temps *Fécondité*, 750 pages, un des derniers romans de Zola, paru après sa mort.
Inutile de le dire: l'héroïne de Monique Laederach n'a pas d'enfants, ni ne veut en avoir, et celles de ses amies qui en ont, le moins qu'on puisse dire, c'est que leur problème ne s'en trouve pas résolu!
Mais ici:
«Quand ils eurent dressé la liste exacte, ils trouvèrent, nés de Mathieu et de Marianne (les deux héros âgés de près de 90 ans), 158 enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, sans compter quelques petits dernier-nés, ceux de la quatrième génération.» (p. 721) Et sans compter une vingtaine d'autres, installés en Afrique et la *civilisant*, qui surviennent au dernier moment!
«A peine quinze cent millions d'âmes, aujourd'hui, conclut Zola, n'est-ce pas misérable, lorsque le globe, ouvert tout entier à coups de charrue, devrait en nourrir dix fois davantage?»
SS Jean-Paul II devrait faire rééditer *Fécondité* — et nous devrions relire Malthus. C'est d'ailleurs ce que je fais!

J. C.

VAUD

Impôt locatif: une affiche codée

Moins d'impôt pour le propriétaire habitant son propre immeuble. Les Vaudois vont voter. Les affiches sont sorties. Comment les partisans du «oui» transmettent-ils le message? L'affiche mérite description.

On voit donc un jeune couple, entre trente et quarante, souriants, habillés simple bon genre-sport, lui, col roulé, elle, chemisier au col découpé en arrondis. Entre eux deux, dans les bras de sa mère, l'enfant, qui sourit grave, tête nue, cheveux raides comme la mère, un chaud capuchon, doublé de lainage blanc, rejeté en arrière.
Derrière eux, la maison: deux étages, plus combles aménagés, style villa ferme bernoise, dans la gamme des 500 000 francs, au prix d'aujourd'hui, mais elle a dû être construite il y a quelques années déjà, à en juger par la végétation grimpante qui habille la façade.
Affiche bonheur, bien-être. Les porteurs du message «alléger l'impôt» n'ont pas l'air accablé et ne cherchent pas à inspirer la pitié. Par rapport à la moyenne de la population, tout les code: aisance. Le choix d'une famille à enfant unique est significatif. La maison, pour un jeune couple, implique le double gain, donc la disponibilité de la mère. D'où la limitation de la famille malgré l'espace habitable disponible. S'ils se sont lancés, hardiment, jeunes encore, les charges hypothécaires doivent être lourdes, et l'impôt net réduit d'autant. Que veulent-ils de plus?
Sans démagogie, on pourrait opposer des familles à trois enfants, logées dans des trois pièces, et pour lesquelles pas un centime de l'argent consacré au loyer n'est déductible. Cette opposition par images-types permettrait de dégager une sorte de vérité, non pas fiscale seulement, mais civique.

UNE FAUTE GRAVE

Il est faux, et d'une faute grave, de prendre une mesure fiscale en faveur d'une fraction de la population (telle qu'affichée). L'impartialité de la loi en souffre. Les réactions vives suscitées par un sentiment d'injustice profond sont inévitables.